

LES PRONOMS

Le pronom : est un mot qui, en général, représente un nom, un adjectif, une proposition.

Exemple : Ils ont eu quatre garçons/ Intelligente, elle l'est/ Cette rivière est dangereuse, croyez-le.

On distingue six espèces de pronoms :

1. Les pronoms personnels : ils désignent le locuteur (première personne) ; l'interlocuteur (deuxième personne) ; la personne ou la chose dont on parle (troisième personne). Les formes atones précèdent le verbe (Je lui parle.) ; les formes toniques sont séparées du verbe (Je parle avec elle.)

			1 ^{ère} pers.	2 ^{ème} pers.	3 ^{ème} pers.	Pr. réfl. 3 ^{ème} pers.
Sing.	Atones	Sujet Obj.dir Obj. Ind	Je Me me	Tu Te te	Il, elle Le, la lui	Se Se
	Toniques		moi	toi	Lui, elle	soi
Plur.	Atones	Sujet Obj.dir Obj. Ind	Nous Nous Nous	Vous Vous Vous	Ils, elles Les leur	Se se
	Toniques		nous	vous	Eux, elles	soi

Remarque :

1. Le pronom personnel « en » est invariable, il sert à remplacer des compléments introduits par la préposition de. Il peut remplacer :

- **Un complément de quantité** :
 - **Des partitifs** : du, de la, de l', des. (Tu as de l'huile ? Oui, j'en ai.)
 - **Quantités précises ou imprécises** : (Il y a des musées à Paris ? Oui, il y en a beaucoup)
 - **C. C. L. introduit par la préposition de** : Tu viens du cinéma ? Oui, j'en viens
 - **Complément de verbe ou d'adjectif introduit par la préposition de** :
 - **Verbes + de** : Tu as parlé de tes vacances ? Oui, j'en ai parlé à Marie
 - **Adjectifs + de** : Vous êtes satisfaits de votre voiture ? Nous en sommes très satisfaits.

2. Le pronom personnel « y » est invariable, il sert à remplacer :

- **CCL** : introduit par une préposition (à, en, dans, sur, chez, etc.) sauf de : Elle habite en France ? Oui, elle y habite avec sa famille.
- **Complément de verbe introduit par la préposition à** : Tu as pensé à tes vacances ? Oui, j'y pense tout le temps

N.B. Quand le complément est un être animé, on utilise les pronoms toniques après la préposition à : Elle a pensé à tes parents ? Non, elle ne pense jamais à eux.

2. Les pronoms démonstratifs : ils désignent la personne, l'animal ou la chose dont on parle. Ils sont :

	singulier			Pluriel	
	Masculin	Féminin	Neutre	Masculin	Féminin
Formes simples	celui	celle	ce	ceux	Celles
Formes composées	Celui-ci	Celle-ci	Ceci	Ceux-ci	Celles-ci
	Celui-là	Celle-là	Cela, ça	Ceux-là	Celles-là

3. Les pronoms interrogatifs : Ils servent à interroger sur la personne ou la chose. (Que fais-tu ?)

	variables		invariables
	singulier	pluriel	
masculin	lequel, duquel, auquel	lesquels, desquels, auxquels	qui, que, quoi
féminin	laquelle, de laquelle, à laquelle	lesquelles, desquelles, auxquelles	

Remarque : Les formes des pronoms interrogatifs ne sont autres que celles des pronoms relatifs (dont et où étant exclus). Où dans l'interrogation est toujours adverbe.

4. Pronoms possessifs : indiquent le possesseur de l'objet ou de l'être dont il remplace le nom.

Exemple : Cette voiture est aussi ancienne que la vôtre.

	Un seul objet		Plusieurs objets	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Un seul possesseur	Le mien Le tien Le sien	La mienne La tienne La sienne	Les miens Les tiens Les siens	Les miennes Les tiennes Les siennes
Plusieurs possesseurs	Le nôtre Le vôtre Le leur	La nôtre La vôtre La leur	Les nôtres Les vôtres Les leurs	

5. Les pronoms relatifs : Ils servent à joindre à un nom ou à un pronom qu'ils représentent une proposition dite relative, qui explique ou détermine ce nom ou ce pronom. Le nom ou le pronom représenté par le pronom relatif s'appelle antécédent. On distingue :

a- Pronoms relatifs simples (invariables) : qui, que, quoi, dont et où. (Le client qui vient de partir n'a pas réglé sa note.

b- Pronoms relatifs composés (variables) : lequel, duquel, auquel, laquelle, de laquelle, à laquelle, lesquels, desquels, auxquels, lesquelles, desquelles, auxquelles. (L'immeuble auquel il fait référence est ancien).

Remarque :

A ne pas confondre quoique et quoi que qui ont des constructions différentes dans la phrase :

- **Quoique :** est conjonction de subordination qui signifie « bien que ». Elle n'a aucune fonction par rapport à un autre terme de la proposition. Elle a pour seul rôle d'introduire la proposition subordonnée. Elle s'écrit toujours en un seul mot : Quoiqu'elle soit encore très jeune, elle fait preuve d'une grande maturité.
- **Quoi que :** est une locution pronominale qui signifie « quelle que soit la chose », La locution s'écrit toujours en deux mots. Quoi que nous décidions, nous devons informer nos responsables. Cette locution peut signifier aussi « n'importe quoi » et quoi qu'il en soit : Vous pouvez lui demander quoi que ce soit, il saura vous répondre.

6. Pronoms indéfinis : servent à désigner de façon vague, indéterminée, des êtres ou des choses dont l'idée est exprimée ou non dans le contexte : personne, rien, aucun(e), aucun(e)s, nul(e)s, l'un(e), l'autre, l'un(e) et l'autre, pas un(e), plus d'un(e), plusieurs, tout, on, quelqu'un(e), quelque chose, autrui, certain(e)s, chacun(e), je ne sais qui...

Remarque :

- Ils passent de la catégorie des adjectifs indéfinis dans celle des pronoms indéfinis quand ils ne sont pas joints à un nom.
- Certains adverbes de quantité : beaucoup, combien, assez, peu...peuvent jouer le rôle de pronom indéfini. (Beaucoup sont revenus)

7. Analyse du pronom : Pour analyser le pronom, on en indique :

- **La nature et l'espèce :** pronom personnel (possessif ou démonstratif), pronom relatif (indiquer l'antécédent) interrogatif ou indéfini.

- **La personne, pour les pronoms personnels, possessifs, relatifs ou interrogatifs.**

- **Le genre et le nombre.**

- **La fonction** (mêmes fonctions que le nom : revoir les fonctions du nom)

Exemple : Nous admirons ceux qui consacrent leur vie au bonheur d'autrui.

Nous : pronom personnel, 1ère personne, masculin, pluriel, sujet de « admirer »

Ceux : pronom démonstratif, masculin, pluriel, COD de « admirer »

Qui : pronom relatif, antécédent ceux, 3ème personne, masculin, pluriel, sujet de consacrer.

Autrui : pronom indéfini, masculin, singulier, complément déterminatif de bonheur.